

ARRETE N°35_2024A
portant délégation de signature à l'Administration
modifiant l'arrêté précédent n°90_2023A du 29 décembre 2023

Madame Marion DUCLOT, Directrice générale Adjointe des services - Développement durable du territoire,
chargée de la Direction générale des services

Monsieur Raphaël ROUZE, Directeur Général Adjoint des services - Ressources

Monsieur Anthony LLEWELLYN, Directeur Général Adjoint des Services Techniques

Monsieur Eric VIDAL, Directeur Général Adjoint Education, Jeunesse et Développement culturel

Madame Françoise CAMPEGGI, Directrice des Finances

Madame Hasna SELLOUM, Directrice des Ressources Humaines

Madame Djamila OUAGUED, Directrice Education, Jeunesse, Politique de la ville

Madame Mariette STÜSSGEN, Directrice Petite enfance, Famille

Monsieur Marc PIEDAGNEL, Directeur Aménagement

Monsieur Hervé CHARNAY, Directeur Economie

Monsieur Franck LAMY, Directeur Bâtiments

Monsieur Vincent PORTAL, Directeur Culture

Le Président de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.5211-9 disposant que le Président peut donner sous sa surveillance et sa responsabilité, par arrêté, délégation de signature au directeur général des services, au directeur général adjoint des services, au directeur général des services techniques, au directeur des services techniques et aux responsables de service ;

Vu l'arrêté du Président de la Communauté d'agglomération n°90_2023A du 29 décembre 2023 portant délégation de signature à l'Administration ;

Vu l'arrêté portant détachement dans l'emploi fonctionnel de Directrice Générale Adjointe du 21 septembre 2023 de Madame Marion DUCLOT occupant les fonctions de Directrice Générale Adjointe des services - Développement durable du territoire ;

Vu le contrat d'engagement d'un agent contractuel sur un emploi fonctionnel au grade de Directeur Général Adjoint du 16 mai 2022 de Monsieur Raphaël ROUZE occupant les fonctions de Directeur Général Adjoint des services - Ressources ;

Vu l'arrêté portant détachement dans l'emploi fonctionnel de Directeur Général Adjoint des Services Techniques du 9 mai 2022 de Monsieur Anthony LLEWELLYN occupant les fonctions de Directeur Général Adjoint des Services Techniques ;

Vu l'arrêté portant détachement dans l'emploi fonctionnel de Directeur Général Adjoint du 9 mai 2022 de Monsieur Eric VIDAL occupant les fonctions de Directeur Général Adjoint Education, Jeunesse et Développement culturel ;

Vu l'arrêté portant nomination par voie de mutation de Madame Djamila OUAGUED du 16 avril 2021 occupant les fonctions de Directrice Education-Jeunesse-Politique de la ville ;

Vu l'arrêté portant avancement d'échelon à durée unique de Madame Mariette STÜSSGEN du 24 juin 2021 occupant les fonctions de Directrice Petite enfance-Famille ;

Vu l'arrêté portant nomination par voie de mutation de Monsieur Marc PIEDAGNEL du 07 juin 2022 occupant les fonctions de Directeur de l'Aménagement ;

Vu l'arrêté portant nomination par voie de mutation de Monsieur Hervé CHARNAY du 07 juin 2022 occupant les fonctions de Directeur Economie ;

Vu l'arrêté portant avancement de grade de Madame Françoise CAMPEGGI du 03 novembre 2022 occupant les fonctions de Directrice des Finances ;

Vu l'arrêté portant avancement d'échelon à durée unique de Madame Hasna SELLOUM du 11 février 2022 occupant les fonctions de Directrice des Ressources Humaines ;

Vu le contrat portant recrutement de Monsieur Franck LAMY en date du 13 novembre 2023 occupant les fonctions de Directeur Bâtiments ;

Vu l'arrêté portant nomination par voie de mutation de Monsieur Vincent PORTAL du 26 juillet 2024 occupant les fonctions de Directeur Culture ;
Considérant la nécessité d'assurer la continuité du service public,

ARRETE :

ARTICLE 1

1-1 :

Délégation de signature permanente est donnée à Madame Marion DUCLOT, Directrice Générale Adjointe des Services - Développement durable du territoire chargée de la Direction Générale des Services à l'effet de signer les actes et correspondances suivants :

1- Administration - Ressources humaines

Carrière

- Arrêtés de radiation des cadres
- Courriers de commission de discipline
- Arrêtés d'avancement de grade
- Arrêtés de temps partiel et renouvellement
- Comptes-rendus d'entretien professionnel
- Saisine Commission Administrative Paritaire

Administration

- Conventions de stages non gratifiées de la Direction générale, et, du Service des assemblées,
- Conventions de stages gratifiées
- Ordres de mission des agents de la Direction générale, et, du Service des assemblées,
- Documents engageant décision d'accord, refus ou suspension de télétravail des agents de la Direction générale et du Service des assemblées
- Contrats avec les agences d'intérim

Formation

- Conventions de formation payante

Maladies

- Arrêtés de demi-traitement (suite à maladie)
- Arrêtés de reconnaissance d'accident du travail et de maladie professionnelle

Paie

- Arrêté attribution IFSE - NBI - CIA, le tableau global étant signé par le président
- Actes de signature électronique de paie et charges
- Documents heures supplémentaires des services de la Direction Générale, du service des assemblées

2- Administration - Finances

- Documents des contrats de souscription de ligne de trésorerie (suite à délibérations/décisions prises en amont)
- Documents des contrats de souscription d'emprunt (suite à délibérations/décisions prise en amont)
- Documents déblocage de ligne de trésorerie
- Documents déblocage des emprunts
- Lettre de cadrage en matière financière

3- Administration - Affaires juridiques

- Courriers de déclenchement de couverture Dommage Ouvrage (à la suite d'échec de mise en demeure)

4- Administration - Urbanisme

- Conventions et avenants CAUE, EPF à la suite de délibération, décision du Bureau ou décision du Président

5- Administration - Culture

- Certificats administratifs hors certificats financiers

6- Administration - Ecologie, transition écologique et développement durable

- Contrats de prestation ou convention à la suite de délibération, décision Bureau, ou décision du Président ainsi que leurs avenants

7- Administration - Mobilité

- Conventions avec la FEDERTEEP suite à délibération/décision du Bureau/décision du Président ainsi que leurs avenants
- Conventions avec la SPL d'un Point à l'Autre suite à délibération, décision du Bureau ou décision du Président ainsi que leurs avenants

8- Administration - Déchets ménagers et assimilés

- Documents demande d'immatriculation de véhicules

1-2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Marion DUCLOT, Directrice Générale Adjointe des Services - Développement durable du territoire chargée de la Direction Générale des Services, les délégations qui lui sont consenties au titre de la Direction générale des services sont exercées par Monsieur Raphaël ROUZE, Directeur Général Adjoint des Services - Ressources.

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Marion DUCLOT, Directrice Générale Adjointe des Services - Développement durable du territoire chargée de la Direction Générale des Services et de Monsieur Raphaël ROUZE, Directeur Général Adjoint des Services - Ressources, les délégations consenties à Madame Marion DUCLOT au titre de la Direction générale des services sont exercées par Monsieur Anthony LLEWELLYN, Directeur Général Adjoint des Services Techniques.

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Marion DUCLOT, Directrice Générale Adjointe des Services - Développement durable du territoire chargée de la Direction Générale des Services, de Monsieur Raphaël ROUZE, Directeur Général Adjoint des Services - Ressources, et, de Monsieur Anthony LLEWELLYN, Directeur Général Adjoint des Services Techniques, les délégations consenties à Madame Marion DUCLOT au titre de la Direction générale des services sont exercées par Monsieur Eric VIDAL, Directeur Général Adjoint Education, Jeunesse et Développement culturel.

1-3 :

Délégation de signature permanente est donnée à Madame Marion DUCLOT, Directrice Générale Adjointe des services - Développement durable du territoire, à l'effet de signer :

1- Administration - Ressources Humaines

- Conventions de stages non gratifiés au sein du Service Evaluation des politiques publiques, Bureau des communes, et, du service Ingénierie de projets et financements extérieurs
- Ordres de mission des agents du Service Evaluation des politiques publiques - Bureau des communes, et, du service Ingénierie de projets et financements extérieurs

- Documents engageant décision d'accord, refus ou suspension de télétravail du Pôle Développement durable du territoire
- Documents heures supplémentaires du Service Evaluation des politiques publiques - Bureau des communes, et, du Service Ingénierie de projets et financements extérieurs

2- Administration - Economie

- Conventions d'hébergement et d'occupation précaire
- Conventions ayant trait aux servitudes et à la gestion des réseaux dans les ZAE

3- Administration - Habitat - Gens du voyage

- Courriers aux partenaires financiers (notamment demande de subventions, déblocage et demande de solde), décomptes financiers et conventions relatives aux subventions
- Conventions et avenants en lien avec l'accueil des gens du voyage suite à délibération, décision du Bureau ou décision du Président

1-4 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Marion DUCLOT, Directrice Générale Adjointe des Services - Développement durable du territoire, les délégations qui lui sont consenties au titre du pôle Développement durable sont exercées par Monsieur Raphaël ROUZE, Directeur Général Adjoint des Services - Ressources.

ARTICLE 2

2-1 :

Délégation de signature permanente est donnée à Monsieur Raphaël ROUZE, Directeur Général Adjoint des Services - Ressources, à l'effet de signer :

1- Administration - Ressources humaines

Carrière

- Arrêtés de reclassement statutaire
- Arrêtés avancement d'échelon
- Arrêtés modifiant le temps de travail
- Etats de service (concours, examens professionnels, ...)

Recrutement

- Courriers de réponses négatives aux candidatures pour un emploi

Administration

- Conventions de stages non gratifiées au sein du Service des systèmes d'information, du Service Affaires juridiques, du Service Commande publique et du Service des Moyens généraux
- Ordres de mission des agents du Service des Systèmes d'information, du Service Affaires juridiques, du Service Commande publique et du Service des Moyens généraux
- Documents engageant décision d'accord, refus ou suspension de télétravail des agents du Pôle Ressources
- Attestations, formulaires pour organismes extérieurs (CAF, CNRACL, CDG 81, CNAS, ...)
- Courriers administratifs nominatifs aux agents répondant défavorablement
- Documents, formulaires de fin d'emplois (APE, certificats, ...)
- Documents engageant décision d'accord, refus ou suspension de télétravail des agents du Pôle Ressources

Formation

- Documents, bulletins d'inscription aux formations
- Réponses aux demandes de formation CPF
- Habilitations et autorisations de conduite (CACES, habilitation, ...)

Maladies

- Arrêtés attribution de CLM, CLD, GM
- Arrêtés de reconnaissance Temps Partiel de Travail
- Courriers d'expertise médicale
- Dossiers assurance statutaires

Paie

- Bordereaux de charges papier (état, formulaire, ...)
- Documents heures supplémentaires du service des moyens généraux, du service de la commande publique, du service des systèmes d'information et du service des affaires juridiques

Action sociale

- Adhésion CNAS, déclaration annuelle, régularisation en cours d'année

2- Administration - Finances

- Titres de recettes comptables

3- Administration - Affaires juridiques

- Cerfa 3233 renseignements concernant la situation juridique des immeubles et le patrimoine immobilier des personnes
- Demandes d'extrait d'actes de naissance

2-2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Raphaël ROUZE, Directeur Général Adjoint des Services - Ressources, les délégations qui lui sont consenties sont exercées par Madame Marion DUCLOT, Directrice Générale Adjointe des Services - Développement durable du territoire chargée de la Direction Générale des Services.

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Marion DUCLOT, Directrice Générale Adjointe des Services - Développement durable du territoire chargée de la Direction Générale des Services, les délégations qui lui sont consenties au titre de la Direction générale des services sont exercées par Monsieur Raphaël ROUZE, Directeur Général Adjoint des Services - Ressources.

ARTICLE 3

3-1 :

Délégation de signature permanente est donnée à Monsieur Anthony LLEWELLYN, Directeur Général Adjoint des Services Techniques, à l'effet de signer :

1- Administration - Ressources humaines

- Conventions de stages non gratifiées au sein du Service Administratif et financier, au sein de la Direction Déchets et de la Direction Eau et Assainissement
- Ordres de mission des agents du Service Administratif et financier, de la Direction Déchets et de la Direction Eau et Assainissement
- Documents liés à la procédure télétravail des agents du Pôle des Services techniques
- Documents heures supplémentaires du Service Administratif et financier, de la Direction Déchets et de la Direction Eau et Assainissement

2- Administration - Assainissement

- Documents liés aux contrats (abonnement eau potable, électricité, téléphonie des ouvrages d'assainissement)
- Courriers annulatifs suite à erreur de facturation (diagnostic conformité, PFAC, changement abonné, ...)

- Procès-verbaux de réception des travaux d'assainissement
- Documents liés aux mandats de dépôt d'autorisation environnementale
- Attestations de raccordement au tout à l'égout éditées par les communes (dans le cadre de la vente d'un bien immobilier)
- Rapports de contrôle de conformité au tout à l'égout (dans le cadre de la vente d'un bien immobilier ou dans le cadre de travaux neufs)
- Rapports de contrôle de conformité pour l'assainissement individuel (projet, vente, travaux, bon fonctionnement)
- Courriers informatifs usagers de prise de rendez-vous (contrôle de bon fonctionnement)

3- Administration - Bâtiments

- Courriers de résiliation d'abonnement "fluides" ou autres (contrat gaz, électricité, eau, et autres)
- Courriers de souscription à un abonnement « fluides »

4- Administration – Voirie

- Documents relatifs aux permissions de voirie

5- Administration – Déchets ménagers et assimilés

- Courriers relatifs à l'acquisition de composteurs

3-2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Anthony LLEWELLYN, Directeur Général Adjoint des Services Techniques, les délégations qui lui sont consenties sont exercées par Madame Marion DUCLOT, Directrice Générale Adjointe des Services - Développement durable du territoire chargée de la Direction Générale des Services.

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Marion DUCLOT, Directrice Générale Adjointe des Services - Développement durable du territoire chargée de la Direction Générale des Services, de Monsieur Raphaël ROUZE, Directeur Général Adjoint des Services - Ressources, les délégations consenties à Madame Marion DUCLOT au titre de la Direction générale des services sont exercées par Monsieur Anthony LLEWELLYN, Directeur Général Adjoint des Services Techniques.

ARTICLE 4

4-1 :

Délégation de signature permanente est donnée à Monsieur Éric VIDAL, Directeur Général Adjoint Education, Jeunesse et Développement culturel à l'effet de signer :

1- Administration - Ressources humaines

- Documents engageant décision d'accord, refus ou suspension de télétravail des agents du Pôle Education, Jeunesse et Développement culturel

2- Administration - Education Jeunesse Restauration

- Courriers de rejet des prélèvements automatiques (frais de restauration provision insuffisante)

4-2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Eric VIDAL, Directeur Général Adjoint Education, Jeunesse et Développement culturel, les délégations qui lui sont consenties sont exercées par Madame Marion DUCLOT, Directrice Générale Adjointe des Services - Développement durable du territoire chargée de la Direction Générale des Services.

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Marion DUCLOT, Directrice Générale Adjointe des Services - Développement durable du territoire chargée de la Direction Générale des Services, de Monsieur Raphaël ROUZE, Directeur Général Adjoint des Services - Ressources, et de Monsieur Anthony LLEWELLYN, Directeur Général Adjoint des Services techniques, les délégations consenties à Madame Marion DUCLOT au titre de la Direction générale des services sont exercées par Monsieur Eric VIDAL, Directeur Général Adjoint Education, Jeunesse et Développement culturel.

ARTICLE 5

5-1 :

Délégation de signature permanente est donnée à Madame Françoise CAMPEGGI, Directrice des Finances, à l'effet de signer :

1- Administration - Ressources Humaines

- Conventions de stages non gratifiées au sein de la Direction des Finances
- Ordres de mission des agents de la Direction des Finances
- Documents heures supplémentaires de la Direction des Finances

2- Administration - Finances

- Certificats administratifs d'imputations budgétaires et attestations de versement de subventions

5-2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Françoise CAMPEGGI, Directrice des Finances, les délégations qui lui sont consenties sont exercées par Monsieur Raphaël ROUZE, Directeur Général Adjoint des Services - Ressources.

ARTICLE 6

6-1 :

Délégation de signature permanente est donnée à Madame Hasna SELLOUM, Directrice des Ressources Humaines, à l'effet de signer :

Administration - Ressources Humaines

- Conventions de stages non gratifiées au sein de la Direction des Ressources Humaines
- Ordres de mission des agents de la Direction des Ressources Humaines
- Documents heures supplémentaires de la Direction des Ressources humaines

6-2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Hasna SELLOUM, Directrice des Ressources Humaines les délégations qui lui sont consenties sont exercées par Monsieur Raphaël ROUZE, Directeur Général Adjoint des Services - Ressources.

ARTICLE 7

7-1 :

Délégation de signature permanente est donnée à Madame Djamila OUAGUED, Directrice Education, Jeunesse, Politique de la ville, à l'effet de signer :

Administration - Ressources Humaines

- Conventions de stages non gratifiés au sein de la Direction Education, Jeunesse, Politique de la ville
- Ordres de mission des agents de la Direction Education, Jeunesse, Politique de la ville
- Documents heures supplémentaires de la Direction Education, Jeunesse, Politique de la ville

7-2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Djamila OUAGUED, Directrice Education, Jeunesse, Politique de la ville, les délégations qui lui sont consenties sont exercées par Monsieur Eric VIDAL, Directeur Général Adjoint Education, Jeunesse et Développement culturel.

ARTICLE 8

8-1 :

Délégation de signature permanente est donnée à Madame Mariette STÜSSGEN, Directrice Petite enfance, Famille à l'effet de signer :

Administration - Ressources Humaines

- Conventions de stages non gratifiées au sein de la Direction Petite enfance, Famille
- Ordres de mission des agents de la Direction Petite enfance, Famille
- Documents heures supplémentaires de la Direction Petite enfance, Famille

8-2 :

En l'absence ou d'empêchement de Madame Mariette STÜSSGEN, Directrice Petite enfance, Famille, les délégations qui lui sont consenties sont exercées par Monsieur Eric VIDAL, Directeur Général Adjoint Education, Jeunesse et Développement culturel.

ARTICLE 9

9-1 :

Délégation de signature permanente est donnée à Monsieur Marc PIEDAGNEL, Directeur Aménagement, à l'effet de signer :

Administration - Ressources Humaines

- Conventions de stages non gratifiées au sein de la Direction Aménagement
- Ordres de mission des agents de la Direction Aménagement
- Documents heures supplémentaires de la Direction Aménagement

9-2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Marc PIEDAGNEL, Directeur Aménagement, les délégations qui lui sont consenties sont exercées par Madame Marion DUCLOT, Directrice Générale Adjointe des services - Développement durable du territoire.

ARTICLE 10

10-1 :

Délégation de signature permanente est donnée à Monsieur Hervé CHARNAY, Directeur Economie, à l'effet de signer :

Administration - Ressources Humaines

- Conventions de stages non gratifiés au sein du Service Economie
- Ordres de mission des agents du Service Economie
- Documents heures supplémentaires de la Direction Economie

10-2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Hervé CHARNAY, Directeur Economie, les délégations qui lui sont consenties sont exercées par Madame Marion DUCLOT, Directrice Générale Adjointe des services - Développement durable du territoire.

ARTICLE 11

11-1 :

Délégation de signature permanente est donnée à Monsieur Franck LAMY, Directeur Bâtiments, à l'effet de signer :

Administration - Ressources Humaines

- Conventions de stages non gratifiées au sein de la Direction des Bâtiments
- Ordres de mission des agents de la Direction des Bâtiments
- Documents heures supplémentaires de la Direction des Bâtiments

11-2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Franck LAMY, Directeur Bâtiments, les délégations qui lui sont consenties sont exercées par Monsieur Anthony LLEWELLYN, Directeur Général Adjoint des Services Techniques.

ARTICLE 12

12-1 :

Délégation de signature permanente est donnée à Monsieur Vincent PORTAL, Directeur Culture, à l'effet de signer :

Administration - Ressources Humaines

- Conventions de stages non gratifiées au sein de la Direction Culture
- Ordres de mission des agents de la Direction Culture
- Documents heures supplémentaires de la Direction Culture

12-2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Vincent Portal, Directeur Culture, les délégations qui lui sont consenties sont exercées par Monsieur Eric VIDAL, Directeur Général Adjoint Education, Jeunesse et Développement culturel.

ARTICLE 13

Le Président de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet, la Directrice Générale des Services, les Directeurs Généraux Adjointes et les Directeurs sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Técou, le 30 SEP. 2024



Le Président,
Paul SALVADOR

Conformément aux articles R421-1 et suivants du Code de justice administrative, la présente décision pourra faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. La décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif dans les deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi grâce à l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le 01 OCT. 2024

Publication - Mise en ligne le 01 OCT. 2024 et/ou Notification le